

19 Wetsontwerp tot wijziging van de wet van 31 december 1983 tot hervorming der instellingen voor de Duitstalige Gemeenschap (1478/1-4)

19 Projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1983 de réformes institutionnelles pour la Communauté germanophone (1478/1-4)

Algemene bespreking

Discussion générale

De algemene bespreking is geopend.

La discussion générale est ouverte.

19.01 **Georges Gilkinet**, rapporteur: Monsieur le président, il s'agit d'un rapport oral dès lors qu'il y a une certaine urgence sur ce texte qui est un des rares à encore devoir faire l'objet d'une procédure bicamérale. Il doit être approuvé par le Sénat lors de sa séance plénière du 11 décembre prochain. C'est la raison pour laquelle notre commission a accepté à l'unanimité cette procédure accélérée.

Nous avons analysé et débattu de ce texte lors de la séance de ce 1^{er} décembre. Mme la ministre du Budget a présenté ce texte en rappelant le cadre spécifique du financement de la Communauté germanophone qui n'est pas régie par une loi spéciale mais par la loi ordinaire du 31 décembre 1983. Je rappelle que cette Communauté est de loin la plus petite des entités fédérées de notre Royaume. En l'absence d'économies d'échelle, vu sa petite taille, des moyens financiers supplémentaires sont manifestement nécessaires, comme nous expliquait la ministre, pour lui permettre de financer les dépenses qui sont la conséquence de son statut d'entité fédérée. Ce texte prévoit simplement d'augmenter la dotation fédérale à la Communauté germanophone qui obtiendra, si nous le votons, 3 millions d'euros pour l'année 2015 ainsi que 7 millions d'euros par an à partir de 2016. Des montants fixes et non indexés.

Suite à la remarque du Conseil d'État sur le sujet, l'avis du Parlement de la Communauté germanophone a été demandé et communiqué le 21 septembre dernier. Le Parlement de la Communauté germanophone se félicite de ce projet de modification de la loi qui contribuera à atténuer l'impact financier de l'absence d'économies d'échelle déjà expliquée. Il regrette que l'article 3 du projet de loi ne prévoie aucune indexation et adaptation à la croissance économique.

Dans le cadre de la discussion générale, deux membres sont intervenus. M. Vuye a relevé des difficultés de traduction dont il a été pris compte. En français, on parle d'entités fédérées et M. Vuye nous a rappelé que cette notion de "gefedereerde entiteiten" n'existait pas en néerlandais. Il préférerait l'expression "deelstaten" et a demandé au ministre des Finances ainsi qu'à la ministre du Budget de faire attention, à partir de dorénavant, aux traductions pour ne plus utiliser des expressions impropres. J'espère que le ministre des Finances en a bien pris compte. Je ne doute pas que ce soit bien le cas pour la ministre du Budget.

Je suis intervenu en tant que membre du groupe Ecolo-Groen pour me réjouir et soutenir le principe de cette mesure et pour m'étonner de ce choix de la majorité de ne pas avoir prévu d'indexation des montants alloués à la Communauté germanophone au-delà de l'année 2016. J'ai annoncé le dépôt d'un amendement pour corriger cet oubli, cette erreur, ce choix de la majorité.

Nous en sommes alors arrivés au vote des articles. À l'article 3, nous avons débattu de cet amendement. La ministre a répondu que c'était une volonté de la part de la majorité de ne pas indexer cette dotation à la Communauté germanophone comme elle l'avait déjà annoncé dans le cadre de l'exposé général en considérant que cette non-indexation était une manière de faire contribuer la Communauté germanophone à l'assainissement des finances publiques. *In fine*, l'amendement a été mis au vote. Il a été rejeté par 11 voix contre, 2 voix pour et 0 abstention. L'article a néanmoins été adopté de même que le projet de loi qui a été adopté à l'unanimité. Ceci termine mon rapport.

Le **président**: Nous vous remercions, monsieur Gilkinet, pour ce rapport oral.

19.02 **Georges Gilkinet** (Ecolo-Groen): C'est toujours avec grand plaisir, monsieur le président. Je vais très rapidement confirmer qu'au nom du groupe Ecolo-Groen, nous soutiendrons ce texte dont nous soulignons l'importance dans le cadre de la construction d'une Belgique à 4 entités fédérées, dont une objectivement plus petite, avec ses propres caractéristiques, linguistiques, culturelles, sociales et économiques. Cette entité disposera, si nous adoptons ce texte, de moyens supplémentaires, au-delà de disposer de dispositions légales spécifiques eu égard à ses relations avec la Région wallonne. C'est bien logique, c'est bien normal, c'est bien souhaitable. Il sera donc à charge pour elle, sur la base de ces montants complémentaires, de façon autonome, et sur base de la représentation démocratique issue des élections, de les utiliser correctement au profit de sa population. Cela étant dit, je confirme et réitère mon étonnement à l'égard du choix de la majorité de ne pas avoir prévu une indexation automatique de ces montants malgré l'avis explicite du Parlement de la Communauté germanophone.

Les arguments utilisés pour créer cette dotation complémentaire restent valables dans le temps. Il s'agit de prendre en compte le fait que la Communauté germanophone soit la plus petite des 4 entités fédérées. En termes d'économies d'échelle, ses capacités d'économies sont limitées. Cela vaut dans le temps avec l'évolution du coût de la vie qui est calculé via le système d'indexation dans notre pays.

Le deuxième argument est que le coût pour l'État fédéral serait limité: nous nous sommes engagés à donner 7 millions d'euros. Les compléments liés à l'augmentation du coût de la vie représentent une somme mais qui, à l'égard des moyens de l'État fédéral, ne sont pas insurmontables, madame la ministre du Budget, malgré les longues discussions que nous avons eues et que nous aurons encore sur le budget 2016. Il y a réellement un risque d'abîmer les relations cordiales avec la Communauté germanophone qui s'est exprimée de façon explicite dans le cadre de l'avis qui lui était demandé suite à la remarque du Conseil d'État.

Dans ce cadre, je vous dis également mon étonnement quant au vote intervenu en commission ce mardi et l'absence de prise de parole de la part de l'un ou l'autre membre de la majorité. Il n'y a même pas eu une abstention sur cette proposition d'amendement, que je vais redéposer avec la cosignature de ma collègue élue de la province de Liège, Mme Gerkens, qui soutient cette proposition, comme l'ensemble du groupe Ecolo-Groen. Cette proposition prévoit l'indexation automatique de cette dotation complémentaire à la Communauté germanophone. Nous espérons que les quarante-huit heures qui se sont écoulées depuis le

vote du texte en commission auront permis à chacun de réfléchir à cette question et, éventuellement à ceux qui sont, comme nous, convaincus...

19.03 **Benoît Piedboeuf** (MR): Monsieur le président, je voulais simplement signaler que Katrin Jadin n'avait pas voté contre l'indexation.

19.04 **Georges Gilkinet** (Ecolo-Groen): Je ne pense pas avoir cité Katrin Jadin, qui viendra à la tribune. Elle était présente en commission et n'a ni voté pour ni ne s'est abstenue. C'est tout ce que je peux affirmer de façon certaine.

Je ne cherche pas la polémique. Je cherche simplement à faire en sorte que nous légiférions au mieux. J'espère donc que ces quarante-huit heures ont permis à chacun de réfléchir sur son comportement de vote, voire à ceux qui, comme nous, pensent que c'est une décision normale et logique, d'avoir pu convaincre une majorité des membres de cette assemblée, notamment au sein de la majorité, pour poser cet acte de courtoisie à l'égard de la Communauté germanophone.

19.05 **Katrin Jadin** (MR): Sehr geehrter Herr Präsident, je vais parler entièrement en allemand. C'est pour moi un plaisir.

Sehr geehrter Herr Präsident, liebe Mitglieder aus Parlament und Regierung, es gibt nicht viele Gelegenheiten mich ausschließlich in meine Muttersprache aus zu drücken. Diese Gelegenheit bietet sich mit diesem vorliegenden Gesetzesentwurf, den wir am vergangenen Dienstag im Finanzausschuss der Kammer abgestimmt haben. Dort hat es auch diesbezüglich Debatten gegeben. Ich möchte ganz besonders die Einigkeit begrüßen, das ist auch aus dem eben gemachten mündlichen Bericht hervorgekommen, mit der alle Mitglieder dieses Ausschusses bei der Abstimmung dieses vorliegenden Gesetzesentwurfes an den Tag gelegt haben.

Es ist bereits gesagt worden, dass die fehlenden Skaleneffekte, liebe Kollegen, die eine neue Finanzierung in dieser Größenordnung für die Deutschsprachige Gemeinschaft lebendnotwendig gemacht haben. Deshalb ist es natürlich ein ganz besonderes Vergnügen für mich und eine ganz besondere Genugtuung für mich, dass die MR und alle Mehrheitsparteien, das möchte ich hier besonderes unterstreichen, über lange Verhandlungen diesen Vorstoß gewagt haben.

Diese finanzielle Nachbesserung ist, wie unser Premier sagte, ein Akt der Bundestreue. Es ist ein wichtiger Akt, der uns auch als Deutschsprachige die Möglichkeit gibt die fehlenden Skaleneffekten zu beheben und unseren Finanzhaushalt in Ordnung zu bringen.

Es ist eben auch ein wenig zum Abänderungsvorschlag der ECOLO Partei gesagt worden, auch was das Votum betrifft. Ich werde ganz klar sein und auch ganz kohärent bleiben.

Bezugnehmend auf das was eben von meinem Kollegen Gilkinet suggeriert worden ist, hören Sie gut zu ja Herr Kollege...der Abänderungsvorschlag, den Sie gemacht haben, beruht auf das Gutachten des Parlaments der Deutschsprachigen Gemeinschaft, Gutachten, in dem, in der Tat, die Nichtindexierung auch bedauert wird. Wenn Sie das ganze Gutachten gelesen haben, sehen Sie natürlich, dass alles andere außerordentlich begrüßt wurde.

Dieser Betrag ist das Resultat von langen und auch nicht immer ganz einfachen Verhandlungen. Diesen liegt auch zu Grunde, dass der verhandelte Betrag eben auch ein Beitrag der DG für die Sanierung unseres Staatshaushaltes darstellen kann.

Es ist also absolut kohärent, dass, wenn man auf einer Seite natürlich an der Ausarbeitung des Gutachtens mitwirkt, andererseits aber auch bei der Ausarbeitung des Resultates der Verhandlungen mitgewirkt hat, diese nicht durch eine zusätzliche Forderung, wie die in ihrem Abänderungsvorschlag widerlegt. Im Übrigen hat Ihre Partei sich in keinsten Weise an diesem Resultat beteiligt, nur wir damit mal ganz klar sind, weil Sie hier heute so große Lippenbekenntnisse machen, wie „*wir sind für die deutschsprachigen, wir mögen sie ja so*“.

Ich würde sagen, und das betrifft Herrn Nollet, der ja eben so geklatscht, wenn es um den Autonomieausbau der Deutschsprachigen Gemeinschaft geht, dass sie dann auch ein bisschen mehr als einfache Lippenbekenntnisse machen sollten.

Ich habe das in der vergangenen Legislaturperiode sehr gut beobachten können als es um Befugnisstransfers der Wallonischen Region hin zur DG ging. Da waren diese schönen Lippenbekenntnisse von heute plötzlich nicht mehr da.

Seltsam, seltsam! Das wollte ich denn auch noch mal sagen, bevor man... Tut mir leid, Herr Gilkinet, auch ein bisschen aus parteipolitischen Kalkül heraus hier, Abänderungsvorschläge macht mit dem einzigen Ziel kleine Bredouillen zu kreieren. Soviel dazu. Im Gegensatz zu ECOLO nämlich....

Le **président**: Eine Interruption.

19.06 **Katrin Jadin** (MR): Ja.

Le **président**: Monsieur Gilkinet.

(...): En allemand!

Le **président**: Auf Deutsch!

19.07 **Georges Gilkinet** (Ecolo-Groen): Madame Jadin, je ne pourrai en effet pas vous répondre en allemand, quoique j'aie prêté trois fois serment avec beaucoup de conviction – "*Ich schwöre die Verfassung zu befolgen*" -. Nous devons être très attentifs aux entités fédérées qui composent notre État. Au demeurant, le groupe Ecolo-Groen pratique quotidiennement le bilinguisme, mais pas encore le trilinguisme. À l'époque où Claudia Nyssen était avec nous, nous le pratiquions peut-être davantage. Elle est aujourd'hui bourgmestre faisant fonction d'Eupen.

19.08 **Katrin Jadin** (MR): Elle remplace mon bourgmestre malade...

19.09 **Georges Gilkinet** (Ecolo-Groen): Je voudrais vous répéter simplement notre attachement à la reconnaissance du fait communautaire et à l'équilibre qui a été établi par la sixième réforme de l'État au travers de cette dotation complémentaire qui va être votée avec notre soutien envers la Communauté germanophone.

Nous estimons, avec l'avis du parlement de la Communauté germanophone et conformément aux arguments exposés dans le texte de loi qui ont été répétés par la ministre, qu'il était normal de prévoir, comme pour d'autres dotations, une indexation automatique afin de ne plus devoir renégocier. Cela permettrait de reconnaître qu'à Eupen, comme à Bruxelles ou en Flandre, le coût de la vie évolue – prix des équipements ou du chauffage, même si une bonne isolation est préférable pour le diminuer. Si l'État fédéral est correct, il doit pouvoir indexer cette subvention.

Je ne tiens pas à faire de polémique. Ces montants ne sont pas démesurés. Nous nous situons au plan symbolique. J'ai eu la faiblesse de croire que je parviendrais, avec votre soutien, à convaincre la commission des Finances et peut-être l'assemblée plénière. Au lieu de chercher à me convaincre du bien-fondé de la décision, parlez-en à tous ceux qui ont rejeté notre amendement pour les convaincre de le voter dans quelques minutes.

19.10 **Katrin Jadin** (MR): Ich danke Ihnen, dass Sie keine Polemik verursachen wollen. Es ist klar, ich habe auch verstanden was sie hier beabsichtigen, ich brauche dazu keine große Präzisionen hinzu zu bekommen. Ich will es nochmals ganz klar sagen, es ist das Resultat von Verhandlungen, in denen auch akzeptiert worden ist, dass man den Index hier nicht anpassen wird für die zusätzlichen Mittel, die zur DG überkommen.

Ich war dabei bei den Lippenbekenntnissen, ich hatte mich nämlich schon zu Ihrem Verhalten geäußert, es ist sicher ihr Recht, dass Sie so reagieren....aber wir handeln. Wir handeln, meine Partei handelt und geht weit über Lippenbekenntnisse hinaus. Mit der Unterstützung, die wir schon seit Jahren seitens der MR erhalten für die Belange der Deutschsprachigen, gehen wir weit über einfache Lippenbekenntnisse heraus. Dieses Resultat ist für mich der beste Beweis, dass die Forderungen, die wir auf alle Ebenen schon seit Jahren hervorbringen, von der MR mitgetragen werden. Übrigens wurden sie auch vor Herr Nollet vorgetragen, als er noch Minister war, aber leider wurden sie von ihm nicht so mitgetragen, wie wir es uns damals gewünscht hatten. Die Refinanzierung der Deutschsprachigen Gemeinschaft ist für uns der beste Beweis, dass diese Unterstützung nicht nur ein Lippenbekenntnis ist, sondern auch ein konkretes Resultat, mit Taten, dass Vertrauen schafft.

Herr Präsident, in diesem Sinne, werde ich meine Intervention beenden. Ich will mich nochmals sehr herzlich bei allen bedanken, die auch zu diesem Resultat beigetragen haben.

De **voorzitter**: Danke, Frau Jadin.

De **voorzitter**: Vraagt nog iemand het woord? (*Nee*)

Quelqu'un demande-t-il encore la parole? (*Non*)

De algemene bespreking is gesloten.

La discussion générale est close.